

Philippe BORNET, Rites et pratiques de l'hospitalité. Mondes juifs et indiens anciens

Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010, 301 p., 24 cm, 58 € (« Postdamer
Altertumswissenschaftliche Beiträge », 31), ISBN 978-3-515-09689-8.

Guillaume Ducœur



Édition électronique

URL : <http://rhr.revues.org/7984>
ISSN : 2105-2573

Éditeur

Armand Colin

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012
Pagination : 527-529
ISBN : 978-2200-92796-7
ISSN : 0035-1423

Référence électronique

Guillaume Ducœur, « Philippe BORNET, *Rites et pratiques de l'hospitalité. Mondes juifs et indiens anciens* », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 4 | 2012, mis en ligne le 24 janvier 2013, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://rhr.revues.org/7984>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

Tous droits réservés

Philippe BORNET, Rites et pratiques de l'hospitalité. Mondes juifs et indiens anciens

Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010, 301 p., 24 cm, 58 € (« Postdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge », 31), ISBN 978-3-515-09689-8.

Guillaume Ducœur

RÉFÉRENCE

Philippe BORNET, *Rites et pratiques de l'hospitalité. Mondes juifs et indiens anciens*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010, 301 p., 24 cm, 58 € (« Postdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge », 31), ISBN 978-3-515-09689-8.

- 1 Il est devenu peu fréquent, dans le domaine scientifique si singulier qu'est l'histoire comparée des religions, d'avoir l'opportunité de lire des monographies consacrées à une thématique unique et recourant au comparatisme de sphères religieuses différentes. À ce cas d'école, Philippe Bornet (désormais PhB) a fait montre d'une rigueur méthodologique qui lui a évité les écueils malheureux de la simple analogie. Issu de sa thèse d'histoire des religions soutenue à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, son ouvrage apporte des données socio-historiques importantes sur les règles d'hospitalité, telles qu'elles ont été édictées dans les milieux rabbiniques et brāhmaniques, et complète ainsi les travaux, déjà anciens, de Marcel Mauss ou, plus récents, de Bruce Lincoln.
- 2 Après avoir défendu la pertinence du traitement de ce thème de l'hospitalité en histoire des religions et détaillé la démarche méthodologique suivie qui consiste, en un premier temps, à étudier les sources textuelles dans leur contexte historique propre puis de confronter les résultats obtenus, l'auteur présente la littérature normative sélectionnée, à savoir la *Mishna* et les *Talmuds* de Palestine et de Babylone pour le domaine juif, et les *dharmasūtra* et les *dharmasāstra* pour le domaine brāhmanique. Afin que la comparaison

ne souffre pas d'éventuelles interactions culturelles, PhB précise que ces sources sont le produit de chacune des sociétés étudiées et qu'elles sont indépendantes les unes des autres, les contacts directs entre mondes juifs et indiens, historiquement attestés, étant bien postérieurs à leur rédaction.

- 3 Dans les sources rabbiniques (p. 43 à 137), les différents acteurs de l'hospitalité (*haknusat [ha-]’orehim*) sont classés en fonction de leur appartenance religieuse et sociale et conditionnent les observances à suivre selon leur degré de pureté (*tōhōra*) tant rituelle que morale qui touche tout autant la pratique du repas « en commun » que les rapports entre l'hôte et son invité. D'un point de vue socio-historique, PhB observe que ces règles, édictées après la destruction du second Temple, ont conduit à déplacer les pratiques rituelles du cercle des prêtres à la sphère privée et ainsi permis de maintenir et de renforcer la cohésion des communautés juives et de consolider l'autorité des rabbins. Mais loin d'être figées, ces observances ont évolué au cours des temps, notamment afin d'assurer, selon les circonstances historiques, un possible rôle de communication, voir d'intégration, entre les différents groupes sociaux juifs mais aussi entre juifs et non-juifs.
- 4 Les textes normatifs brāhmaniques (p. 139 à 222), quant à eux, exposent les règles (*dharma*) d'hospitalité (*ātithya*) que doivent observer les maîtres de maisons (*grhapati*) en fonction des visites des différents acteurs de la société indienne, appartenant à l'une des quatre classes (*varṇa*) ārya ou n'y appartenant pas. L'hôte reçu (*atithi*) par excellence ne peut être qu'un brāhmane instruit qui vient d'au-delà du village, et qui se doit d'arriver au soir afin de participer au repas « sacrificiel » en observant scrupuleusement les règles de pureté (*śauca*) puis de passer la nuit avant de repartir au matin. Dans les traités brāhmaniques, la pratique de l'hospitalité, identifiée à la mise en branle d'un sacrifice aux dieux et comptée au nombre des cinq grands sacrifices (*mahāyajña*) domestiques, atteste de l'hégémonie de la classe des brāhmanes sur les autres varṇa mais aussi de la possibilité pour tout maître de maison de réaliser un sacrifice domestique à l'égal d'un sacrifice solennel à moindres frais et tout aussi efficient.
- 5 Tout au long de ces deux études, PhB multiplie les observations socio-historiques et énumère les cas particuliers qui jalonnent ces textes normatifs et prescriptifs, notamment le rôle de l'épouse et l'hospitalité réservée à « l'étranger », qu'il n'est guère possible ici de résumer tant ils sont nombreux.
- 6 Dans la partie conclusive (p. 223 à 254), l'auteur revient sur les présuppositions méthodologiques et montre que les approches historiques et sociologiques de chacun des ensembles étudiés conduisent plus à déterminer une diversité des phénomènes qu'à ériger une théorie générale de l'hospitalité dans les sociétés anciennes. Les comparaisons discursives et contrastives mettent finalement en exergue les facteurs socio-historiques particuliers, bien que ceux-ci soient souvent fort délicats à restituer, à l'origine de l'établissement des règles de pratique de l'hospitalité. Leur nombre et leur portée varient non seulement en fonction des événements socio-historiques que chacune des sociétés a vécus mais encore selon le degré d'adaptabilité des milieux rabbiniques et brāhmaniques. Ces différents changements dans la pratique de l'hospitalité sont généralement engendrés lorsque les sociétés sont amenées à se constituer ou à se restructurer soit pour des motifs internes, soit au contact d'autres sociétés. Pour PhB, il convient donc de réévaluer les catégories sur l'hospitalité et l'échange que les historiens des religions ont forgées au cours des deux derniers siècles et qui sont souvent trop réductrices.
- 7 Cette étude comparée est suivie d'une bibliographie étendue (p. 255 à 279), d'un glossaire des termes hébraïques et sanskrits (p. 281 à 286) qui s'avèrent très utiles eu égard au

champ sémantique très riche portant sur la notion d'hospitalité et les différents acteurs impliqués ainsi qu'un index des passages cités et un index général (p. 287 à 298) qui permettent de prendre la mesure de l'ampleur du travail de recherche accompli tant du côté juif qu'indien.

- 8 Il faut donc en savoir gré à l'auteur d'avoir offert aux historiens des religions une telle étude comparée qui, menée avec rectitude, permettra à d'autres chercheurs d'explorer à leur tour les pratiques de l'hospitalité dans des sociétés anciennes dont ils sont spécialistes. Si tel était le cas, il serait alors possible de confirmer la proposition de PhB selon laquelle « l'importance conférée à l'hospitalité irait de pair avec l'élargissement ou la consolidation d'un courant " religieux " » (p. 253) à un moment donné de son histoire.

AUTEURS

GUILLAUME DUCŒUR

Université de Strasbourg